



## COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL – 8 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 8 septembre (8 septembre 2023), à 20h30,  
Le Conseil Municipal de la Commune de LARNAUD, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
à la Mairie de Larnaud sous la présidence de **David GUYOT**, Maire

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 1<sup>er</sup> septembre 2023

**Présent(e)s** : ANTIER Pierre, BORNOT-FAIVRE Carine, GUERRET Laurent, GUYOT David, NOBLET Patrick, PERRON Gaël, ROUSSET Ghislain, VERNET Corinne.

**Absent excusé** : BLONDEAU-BOZON Sophie, GORSE Cyril, LAUBEPIN Ivan, MARTY Paule (pouvoir à BORNOT-FAIVRE Carine), NAUDIN Martine (pouvoir à GUYOT David), NOBLET Jean-Yves (pouvoir à NOBLET Patrick), TACCHINI Olivia.

**Secrétaire de séance** : NOBLET Patrick.

**Nombre de conseillers** : Afférent au Conseil Municipal : 15 - En exercice : 15 - Présents : 8 - Votants : 11

### ORDRE DU JOUR

Approbation du précédent compte-rendu en date du 21 juillet 2023

Pour : **Unanimité**

#### Urbanisme

##### 1) Point sur les dossiers en cours

Monsieur le Maire présente les dossiers d'urbanisme en cours ou acceptés depuis le dernier conseil.

Déclaration Préalable	Portail – Clôture	Accepté	DORIER Jérôme
Déclaration Préalable	Réfection de toiture	Accepté	HELIER Dominique
Déclaration Préalable	Clôture	Accepté	GUERY Jocelyne
Déclaration Préalable	Division Parcelle	En cours	Non communicable
Déclaration Préalable	Panneaux Photovoltaïques	En cours	Non Communicable
Permis de construire	Garage	Refusé	FERNOUX Rémy
Permis de construire	Rénovation Maison	Accepté	VUILLAUMIER Alexandre
Permis de construire	Réhabilitation – toiture	Accepté	VUILLAUME Clovis
Certificat Urbanisme	Maison individuelle	En cours	Non communicable

#### Affaires Générales

##### 2) Choix du Gestionnaire pour la future micro-crèche

Retour sur la réunion 0 s'est tenue fin août avec le cabinet Cartallier afin de revenir sur les attentes de chacun et la répartition des démarches à effectuer avant le commencement des travaux.

Lors de cette réunion, il a été demandé à la commune de choisir assez rapidement, dans la mesure du possible, le futur gestionnaire de la crèche afin de pouvoir travailler avec lui en amont et de pouvoir répondre au mieux à ses attentes.

3 gestionnaires potentiels ont été reçus : l'ADMR, Mme Richerataux de la crèche Ô petit bois de Voiteur et Mme VUILLAUMIER Charline.



La commission, à l'unanimité, s'est prononcée en faveur de Mme Richerataux. Monsieur le Maire demande donc au conseil de valider ce choix afin de pouvoir la mettre en relation avec le cabinet Cartallier.

La commission sera amenée à réfléchir sur un futur cahier des charges afin de la guider dans son projet. Mme Treboute Armelle, en charge de la petite enfance à la CCBHS et qui a assisté à la réunion, pourra également épauler la commission dans cette tâche.

A l'issue de la réunion 0, le cabinet Cartallier nous a demandé :

- ✓ De réaliser un diagnostic avant travaux amiante et plomb
- ✓ De choisir un cabinet pour une mission SPS
- ✓ De choisir un contrôleur technique
- ✓ De réaliser un Lever topographique

Ayant pris connaissance des différents devis réalisés, le conseil valide le choix de l'entreprise Batiex pour les contrôles et du Cabinet Alban Vuillemey pour le lever topographique. Les autres choix pourront se faire ultérieurement.

### 3) Délibération : Facturation des frais de fonctionnement 2022 du centre périscolaire à la CCBHS

Les statuts de la Communauté de communes Bresse Haute Seille et notamment sa compétence supplémentaire « périscolaire » prévoient le remboursement à la commune, par mandat administratif, les charges périscolaires sur présentation des dépenses réelles ;

Un tableau récapitulatif des frais a été envoyé en juillet pour approbation à la communauté de communes pour validation. Il convient donc aujourd'hui de prendre une délibération concordante afin de pouvoir procéder au remboursement de ces sommes qui se répartissent comme suit :

COMMUNE	Montants en € des charges périscolaires		
	Eau	Gaz	EDF
Juillet 2022 à Juillet 2023	116.80	2192.66	721.49
<b>Total</b>	<b>3030.95</b>		

**Pour : unanimité**

### 4) Délibération : Démission d'un adjoint

Mr Guerret Laurent informe le conseil Municipal que, depuis son changement d'activité professionnelle, il dispose de moins de temps pour se consacrer à sa tâche d'adjoint. Il a donc pris la décision de laisser sa délégation d'adjoint à une personne qui aura plus de temps à y consacrer mais souhaite néanmoins continuer à siéger au sein du conseil municipal. Sa lettre de démission a été envoyée à Mr le Préfet le 1<sup>er</sup> septembre 2023.



Dans l'attente de l'acceptation de sa démission ce point est ajourné.  
Dès réception du courrier d'acceptation du Préfet, nous disposerons d'un délai de 15 jours pour procéder à l'élection d'un nouvel adjoint.

**Ajournée**

- 5) Délibération : Election d'un nouvel adjoint et fixation du montant des indemnités

**Ajournée**

- 6) Délibération : fin de bail T2 de la Poste et attribution du bail à un nouveau locataire

Monsieur le Maire informe le conseil Municipal que le locataire qui occupe actuellement le T2 n°2 de la Poste a donné sa dédite. Son préavis cours jusqu'au 11 octobre 2023.

Une annonce a été passée dès réception de la dédite. Plusieurs personnes sont venues visiter le logement et ont déposé un dossier de candidature pour l'attribution du bail.

Après avoir pris connaissance des 3 dossiers en lice, présentés de manière anonymisée, le choix du conseil se porte sur le dossier n°3.

Le conseil accepte de réduire le préavis du locataire actuel dans la mesure où le nouvel occupant prenne possession des lieux avant l'expiration de celui-ci

**Pour : Unanimité**

- 7) Présentation du rapport annuel 2022 du SYDOM et du SIDEC

Les conseillers ont pu prendre connaissance des rapports qui leur ont été envoyés et qui ne soulèvent aucune remarque de leur part.

### Voirie

- 8) Délibération : classement voiries communautaires

En l'état actuel du dossier de la vélo-route le conseil ne souhaite pas valider le tableau présenté, ne connaissant pas le devenir des routes concernées.

**Contre : Unanimité**

- 9) Vélo-route : comment éviter que les usagers se perdent dans Larnaud ?

Après avoir échangé sur le sujet, le conseil décide d'investir dans des panneaux et/ou un marquage au sol afin de guider les usagers dans la traversée de la commune entre les 2 tronçons existants : depuis la Grange-Bedey jusqu'à la sortie de Larnaud pour rejoindre la commune de Villevieux.

Ce fléchage se fera par la Rue du Champ Minet, le carrefour Mathieu, Route de Lons (aménager les chicanes) et Rue de la Malatière.

**Pour : unanimité**

### Scolaire

- 10) Retour sur la rentrée des classes

La rentrée s'est très bien déroulée dans l'ensemble.

L'APE avait fait un banc pour offrir le café.

Mme Latrasse Rachel a repris son poste.



91 enfants scolarisés cette année en légère baisse (-6)

Maternelle : la grande section a été partagée avec la primaire par tirage au sort.

Le transporteur a changé cette année (Transarc). Ceci a permis des modifications d'horaire et de trajet qui nécessitent encore quelques ajustements qui sont en cours.

Le ramassage du matin au carrefour Mathieu sera remis prochainement en activité pour le départ au lycée.

## Bois et forêts

### 11) Information Affouage 2023-2024 : lancement des inscriptions

La parcelle normalement destinée à l'affouage cette année sera la 27 (éclaircie de chênes).  
Taillis. Estimation 100 stères.

Les modernes et les houppiers se feront dans la 15 et la 19 : estimation 120 stères.

Beaucoup de frênes sont malades et doivent être coupés (environ 200 dans les parcelles 5 et 6, côté étang des Tartres). Ils ont été marqués cette semaine.

La commission propose de faire plutôt les houppiers dans la 15 / 19 et de couper les arbres malades plutôt que des charmilles qui sont saines.

Elle évalue la quantité de bois à 500 stères qui pourraient compléter les lots d'affouage.

La commission propose donc de mettre uniquement la 5 et la 6 en affouage pour cette année.

A valider avec le garde avant le lancement des inscriptions sur la base de 4€ / stère.

## Questions Diverses

### 12) Retour sur les diverses réunions

Monsieur le Maire présente au conseil le projet de loi d'accélération de Production d'énergies renouvelables

La commune doit établir une carte à envoyer à Mme Elisabeth Sevenier-Muller qui sera chargée de coordonner les informations. **Date limite 31 décembre 2023.**

Cette étude permettra à Enedis de mettre en place des points de raccordement pour les futures installations qui verront le jour.

CLIP :

Annulation de la date de l'assemblée générale prévue le 15 septembre, celle-ci est repoussée au vendredi 26 janvier 2024 à 20 h 00 à la salle des fêtes de Fontainebrux, la visite publique est aussi repoussée au printemps 2024 date à fixer avec le SYDOM.

La visite au CSJ le lundi 11 septembre est maintenue.

Fonctionnement du centre suite à l'incendie du 12 juin : Un courrier sera adressé au SYDOM afin de savoir si des analyses d'air ont été réalisées suite à l'incendie et également concernant les envols de papiers à la sortie du CSJ.

La pose des panneaux photovoltaïques doit commencer prochainement.

La prochaine réunion du CLIP aura lieu le jeudi 19 octobre à 20 h 30.



## Haie-Chasseurs :

La fédération des chasseurs a proposé 50 mètres de haie (offert) à mettre en place par la commune sous forme d'action citoyenne.

Il a été proposé de la poser le long du futur sentier pédagogique entre le city et le chemin de la Malatière.

Il faudra organiser un chantier participatif pour la plantation et aller voir les particuliers riverains pour signer la convention tripartite s'ils y sont favorables.

## Equipe verte :

Pierre Antier doit reprendre contact avec eux pour l'entretien du sentier pédagogique et le chantier élagage et broyage.

## Panneaux de parcelle de bois.

Il manque pas mal de panneaux indicatifs dans les parcelles, il faudrait demander au garde de les remettre (parcelle 5 et 6)

## Frelons asiatiques :

Plusieurs signalements ont été reçus en mairie concernant un nid de frelons asiatiques sur un terrain privé situé rue de la Malatière.

Contact sera pris avec le propriétaire afin de le mettre en rapport avec Mr Buchaillet Christophe, correspondant « frelon asiatique » de la commune.

## Petit Vouglans :

Revoir pour faire la demande de travaux pour curer l'étang.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15

Le secrétaire,  
Patrick NOBLET

Le Maire,  
David GUYOT